



CCA L'UNION

BASE DE DONNEES HANDICAP - GRILLE EVALUATION des BESOINS et du logement

visité LE 26/01/2018

Personnes en situation de handicap, personnes âgées, pers. fragilisées ou en difficulté temporaire ou permanente...

NOM logement collectif : ACANTYS,		16 logts Scx sur 47	mixtes (Log. Sociaux et copropriétés)		PAS DE CONFORT D'USAGE					
Adresse : 9 Chemin du Sablet L'UNION		du T2 au T4 en terrasse supérieure			Ne convient pas à tous types de handicap.					
Déficience mentale	CRITERES par THEMES d'approche	ADAPTE ou Neuf	NEUF ADAPTABLE	projet de mise en accessibilité possible	COUT envisagé	Déficiences sensorielles		Déficiences motrices	troubles invalidants (maladie, vieillist..)	Autres et occasionnels ...
Intellect. et autisme		psychique				visuelle	auditive			
NORMES LEGALES actuelles 2015										
	SOUHAITS PH (qualité d'usage, confort)									
	RECOMMANDATIONS (qualité d'usage, confort)									
	PRECONISATIONS (incontournable)									
TRANSPORTS										
	proximité BUS :		oui							
	emplact arrêt : Htr adaptée									
	proximité METRO		non							
PARKINGS : 1 place pour 50										
	.alertes visuelles pr automobilistes									
	.situation à 30 m max. entrée hall immeuble									
	largeur 3,30 m minima									
	.marquage au sol ainsi qu'une signalisation verticale									
	unique zebra bleu côté chaussée									
	.places adaptées : raccordées à chemint accessible sans ressaut de plus de 2 cm au cheminement d'accès à l'entrée du bâtiment									
	signalment emplacements et nbre									
CHAUSSEE : Cheminement rampe trottoir NON ACCESSIBLE sans risque à fauteuil roulant										
	état chaussée proximité									
	état trottoirs									
	accessibilité chaussée (+ilôts repos)									
	accessibilité trottoir (libre d'obstacles)									
	Cheminement devant immeuble : prévu avec chasse roue et main courante.									
	2 marches Escalier : bande potactile prévue.(à vérifier)									
ENVIRONNEMENT										
	-EMPLACEMENT LOGEMENT									
	commerces dans environnement proche		pas réellement mais bus							
	services santé divers à proximité		non							
	existence gardien immeuble		non							
	- EXISTENCE logements adaptés à un type handicap spécif.		ADAPTABLES							
	- EXISTENCE réservation logements adaptés (à l'instar logts. Scx)									
ABORDS IMMEUBLE										
	• Ambiance du quartier (sentiment de sécurité)									
	largeur cheminement TROTTOIR/continuat*RAMPE (1,20 m)		OUI 1m,20							
	sol non glissant		OUI							
	sol praticable		OUI							

			Chemin lumineux en appartement quand ils se lèvent la nuit (nécessaire encore plus lorsqu'ils vivent à plusieurs)	NON		malvoyant		
		X	main courante	NON				
			accès possible cuisine (prise en Cpte zones atteintes 1,50)	A vérifier				
	Adaptier car Gd nbre usagers (petite taille)		- hauteur éléments rangements	NON Accès à tous handicaps				
			- hauteur accès plan cuisine idem	NON Accès à tous handicaps				
			- accès table cuisson	Règlementaire mais NON Accès à tous handicaps				
			- électrique	OUI				
NON	NON	NON	- gaz	NON				
			- robinets, évier : positionnt E121	règlementaire mais NON Accès à tous handicaps				
			NB : les T4 avec terrasses : une rampe intérieure devra être aménagée car accès à terrasse par le séjour et une hauteur conséquente à franchir au niveau de la porte fenêtre. (environ 18 cm (ou un peu plus peut-être) De ce fait la rampe devra être assez importante pour assurer la déclivité règlementaire. Pas impossible mais difficile à satisfaire pour une fauteuil électrique car pour accéder à la rampe dans le séjour il faut arriver par un couloir , entrer dans le séjour, installer la rampe et monter. Manoeuvre identique à l'inverse pour rentrer dans l'appart.					
			ACCES SALLE BAINS					
			- douche adapter hauteur douche	OUI				
			- douche + chaise Veiller à un espace assez grand autour de la douche et W.C, positionnement des robinets de douche par rapport à l'assise ? accoudoirs relevables ?					
			- accès baignoire T3 : baignoire et douche (celle-ci non accessible à fauteuil et autre H.)	OUI				préférrer douche
			- appareils thermostatiques	OUI				
			- main courante					
			Accès W.C. à 0,80 x 1,30 m latéralement à la cuvette	OUI pour certains apparts				poignées
			chasse d'eau intégrée dans le mur ou placée derrière la cuvette ?	dernière				mur mur
			barre d'appui murale (hauteur entre 0,35 et 0,40 m)	NON				
			- w-c surélevé	S/demande propriétaire				
			- w-c hauteur 0,47-0,50 m	S/demande propriétaire				
			- ouverture porte vers l'extérieur	OUI				
			- main courante	NON				poignées
			Veiller à un espace assez grand autour de la douche et W.C					
			ACCES CHAMBRE A COUCHER					
			portes coulissantes : aménag possible ?					
			Interrupteurs et prises entre 0,90 et 1,30 m	OUI				
			présence d'un espace libre d'au moins 1,50 m de diamètre et d'un passage d'au moins 0,90 m sur les deux grands côtés du lit avec un passage d'au moins 1,20 m sur le petit côté libre du lit, ou un passage d'au moins 1,20 m sur les deux grands côtés du lit avec un passage d'au moins 0,90 m sur le petit côté libre du lit ?	non vérifiable en l'état.				cannes déambul.
			PLACARDS :	Aménagt faisable partiellement				
	difficultés pour y accéder car souvent personnes de petite taille		FENETRES : doubles vitrage - Ouverture des fenêtres	pas double vitrage				
			ISOLATION phonique : (besoins entre apparts ou pièces)	NON				
			BALCONS :					
			- hauteur garde prévue de 1,10 m au moins, voire plus si possible avec barreaux verticaux afin d'éviter l'effet marche d'escalier	OUI				
			TRANQUILITE LOGEMENT : éloigné des bruits (ascenseurs, voie rapide...)	à vérifier.				
			RECOMMANDATIONS :					
			Etage pas trop élevé et bien éclairé	OUI				existence paliers existence éclairage existence paliers existence paliers
			Pas trop d'espaces vitrés pour les autistes (car s'y perdent)	baisser stores pr autisme				
			Service maintenance petits travaux	NON				
			Utilisation des nouvelles technologies pour aider l'usager à distance	audiophone/visio				
			Mettre le parc de logements existants aux normes énergétiques	à vérifier				
			Ambiance du quartier (sentiment de sécurité)	OUI				
			Gardienn résidence	NON				

NB : terrasses : non abritées et cheminement parties communes aux T4 : non abrité.

NB : Aucune signalétique directionnelle dans l'immeuble.

NB : Les portes sont munies d'un numéro en relief. Cpdtd celui-ci est placé tout-à-fait en haut du chambranle de la porte donc inaccessible aux pers. Non voyantes ou mal voyantes.

NB : Les rampes d'escalier : contondantes et non débordantes